

Déjeuner excursion
des Ministres

10 septembre 1960

Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Ministres,

C'est la seizième fois, cette année, que je préside les conférences annuelles qui vous réunissent à Berne, et la troisième fois que j'ai le plaisir de vous recevoir dans mon canton. Ces chiffres signifient que nous avons vécu ensemble une longue période, pendant laquelle nous avons partagé maints soucis, parfois des responsabilités communes, cherché à résoudre ensemble de nombreux problèmes.

Au nom du Conseil fédéral, je vous remercie de ce que vous faites pour le pays dans les postes où vous avez été placés. Personnellement je vous suis reconnaissant d'une collaboration que j'ai constamment appréciée. Elle a été, me semble-t-il, à peu près sans nuage. Tout au plus une ombre s'étend-elle de temps en temps sur elle.

Il y a aujourd'hui, en effet, de beaucoup plus grandes différences qu'autrefois entre les postes diplomatiques, qu'il s'agisse de l'agrément qu'ils présentent, du climat physique ou politique dans lequel ils sont situés, des charges qu'ils imposent, des risques auxquels ils sont exposés. Ces différences créent pour la Centrale des difficultés, puisqu'il faut que tous ces postes soient occupés, alors que les souhaits et les espoirs se concentrent de plus en plus sur une petite minorité d'entre eux. D'où des regrets et des déceptions. C'est le côté négatif de nos relations. C'est aussi ce qui a pesé le plus lourdement sur moi au cours de ces seize années, à cause des aspects multiples de ce problème, aspects notamment personnels et familiaux. Mais je voudrais



vous assurer qu'à la Centrale, nous nous efforçons, quand nous discutons - et nous le faisons longuement, très longuement - des transferts et que nous arrêtons nos propositions au Conseil fédéral, de faire toujours le choix qui nous paraît être objectivement le meilleur, l'élément d'appréciation déterminant étant l'intérêt du pays. Il n'y a aucun poste qui soit dépourvu d'intérêt ou méprisable. De chacun d'eux on peut faire quelque chose. Je voudrais d'ailleurs vous rendre cet hommage - et je suis heureux de le faire devant mes collègues du Conseil fédéral - que le peu de satisfaction que peut donner l'attribution d'un poste n'empêche pas celui qui y a été appelé d'accomplir sa mission comme il le doit.

En toutes circonstances, j'ai éprouvé ce sentiment que le Conseil fédéral pouvait compter sur vous et j'ai eu souvent la satisfaction d'entendre des éloges sur la manière dont vous représentez notre pays dans les capitales où vous êtes accrédités.

Je sais qu'aujourd'hui, on médit souvent de la carrière diplomatique. On prétend qu'elle a perdu l'intérêt qu'elle avait, depuis que les problèmes les plus importants se discutent directement entre les hommes d'Etat et moins qu'autrefois par la voie diplomatique. La carrière n'a peut-être plus le panache qu'elle avait naguère; l'uniforme est tombé en désuétude. Ce ne sont pas non plus les avantages pécuniaires qu'elle procure qui attirent vers elle. En revanche, dans le monde actuel chaque pays et en particulier les petits pays comme le nôtre doivent de plus en plus s'affirmer pour maintenir leur position internationale. Les problèmes qu'ils ont à traiter sont devenus plus nombreux qu'ils n'étaient autrefois puisque, à côté des rapports de pays à pays, se sont développées des relations multilatérales et que s'accroît la diversité des problèmes auxquels plusieurs sinon tous les pays sont intéressés.

La carrière diplomatique n'a donc pas perdu de son importance. Elle a pris un autre caractère. Elle continue à conférer à ceux qui s'y consacrent l'honneur, non seulement de servir leur pays, mais encore celui de le représenter et de défendre ses intérêts à l'étranger. La personnalité d'un chef de poste, la manière dont il se comporte influent sur l'opinion qui se forme à l'égard du pays qu'il représente. Cette remarque vaut aujourd'hui en particulier pour les pays lointains et les pays nouveaux, pour lesquels la Suisse n'est encore qu'un concept abstrait et où l'action d'un chef de mission peut être décisive pour l'avenir des relations entre ces pays et le nôtre.

L'intérêt de la carrière réside aussi dans la diversité des problèmes dont elle permet de s'occuper. Si notre pays n'est pas impliqué directement dans les grands problèmes politiques, aucune des controverses qui divisent le monde d'aujourd'hui ne peut lui être indifférente. A cela s'ajoute que la défense de nos intérêts économiques exigera de plus en plus un effort et de l'esprit d'initiative. Dans les pays d'outre-mer, le problème de l'aide aux pays en voie de développement permettra à nos chefs de poste de déployer leurs facultés d'observation et d'imagination. Nous attendons d'eux des suggestions et des propositions. En Europe les tendances à l'intégration doivent être suivies de près - elles mettent en cause les principes mêmes de notre politique - et là encore il y a pour nos diplomates une tâche nouvelle et durable.

Il me semble donc que la carrière n'a pas perdu de son attrait, même si celui-ci est différent de ce qu'il était autrefois. Si son éclat extérieur s'est atténué, la substance de l'activité diplomatique s'est incontestablement enrichie.

Dans cette carrière, vous êtes aujourd'hui les aînés. Nous faisons actuellement un grand effort de recrutement. Vous avez une responsabilité à l'égard de ceux qui seront appelés à vous succéder. L'exemple que vous donnez, la conviction avec laquelle vous accomplissez les tâches qui vous sont confiées, l'opinion que vous exprimez sur la carrière que vous avez choisie peuvent exercer une influence déterminante sur de jeunes vocations et même les susciter. Je vous demande donc de continuer à apprécier et à aimer votre métier, malgré les sacrifices que sur plusieurs plans il vous impose. Vous pouvez être assurés que vos mérites sont reconnus par le Conseil fédéral et que celui-ci vous sera toujours reconnaissant des services que vous rendez au pays.